



aesthemed

ESTHÉTIQUE MÉDICALISÉE

PEELING

Le peeling est une technique visant à détruire plus ou moins complètement l'épiderme et parfois le derme superficiel, dans le but d'éliminer ou d'atténuer certaines imperfections cutanées. Les indications peuvent être médicales (cicatrices, acné, taches pigmentées...) ou purement esthétiques (peau épaisse, peau « grasse », pores dilatés, teint de fumeur, ridules..). Le dermatologue, spécialiste- expert de la peau, est formé à ces techniques et à leurs indications, ainsi qu'à la gestion des suites, dans le cadre d'une prise en charge globale de la maladie dermatologique ou de la demande esthétique.

Les peelings superficiels s'effectuent en plusieurs séances espacées d'une quinzaine de jours ; les suites sont légères (discrète rougeur et sécheresse passagères).

Les peelings plus profonds sont suivis d'une rougeur plus importante suivie de croûtes superficielles qui s'éliminent en 8j environ, procurant une gêne sociale pendant cette période.

L'exposition au soleil est bien entendu contre-indiquée pendant le traitement et pendant les 2mois suivants.